

SAINT-LYS ET LA GUERRE DE 1914-1918

En 1911, Saint-Lys comptait seulement 1116 habitants, contre 8865 en 2011. Il y a un siècle, le premier conflit mondial causa la mort de trente-sept saint-lysiens sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Si l'on ajoute à ce chiffre les natifs de notre village qui habitaient une autre commune au moment de leur incorporation sous les drapeaux, nous aboutissons au nombre de cinquante-et-un tués saint-lysiens, d'origine ou domiciliés, pour ces quatre années de guerre. Cinquante-et-un hommes sur 1.350.000 soldats français morts pour la France. Cinquante-et-un saint-lysiens sur treize millions de tués, tous pays confondus.

En empruntant l'itinéraire proposé ci-dessous, nous cheminerons à travers les lieux de mémoire qui évoquent la Première Guerre mondiale à Saint-Lys, un siècle après son déclenchement le dimanche 2 août 1914.

1)- Maison de Frédéric DÉDÉBAT.

En 1914, la maison sise au n° 3 de la rue de l'église (qui portait alors le nom de « rue des Rosiers ») appartenait à Frédéric Julien DÉDÉBAT, le seul soldat saint-lysiens fusillé durant la Première Guerre mondiale. Né à Saint-Lys le 28 août 1881, marié et père de famille, cultivateur de profession, il avait été mobilisé comme soldat au 143e régiment d'infanterie. Le 22 décembre 1914, il fut traduit devant le Conseil de guerre de la 32e Division d'Infanterie et condamné à mort pour « abandon de poste en présence de l'ennemi, dissipation d'armes et d'effets militaires, vol au préjudice d'un particulier »(1). Il fut fusillé le surlendemain 24 décembre à Reninghelst (Belgique). Contrairement aux autres saint-lysiens, la mention « Mort pour la France » ne figure pas sur son acte de décès. Son nom est néanmoins gravé sur les deux monuments aux morts municipaux de Saint-Lys (en façade de la mairie et au cimetière) – très probablement en raison d'une volonté du maire de l'époque, Joseph BOUAS – mais il n'est pas mentionné sur la plaque dans l'église. Enfin, la mention « Mort pour la France » figure sur sa sépulture située dans la nécropole militaire de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais).

2)- La plaque de l'église.

L'église paroissiale Saint-Julien abrite dans une de ses chapelles (celle située dans l'angle nord-ouest de l'édifice, proche des fonts baptismaux) une plaque mentionnant trente-trois noms (24 morts et 9 disparus) de soldats tués durant la Première Guerre mondiale. Elle est ornée dans sa partie supérieure d'une gravure représentant la Croix de guerre 1914-1918 et de deux palmes aux tiges entrecroisées liées par un cordon noué. Elle porte l'inscrip-

tion « 1914-1918 – Aux enfants de Saint-Lys morts pour la France ». Cette liste de trente-trois noms, ceux des paroissiens, n'est pas exactement identique à celle des trente-sept noms figurant sur les deux monuments aux morts érigés par la commune, sur lesquels figurent tous les noms des soldats dont l'acte de décès a été transmis à la mairie par l'autorité militaire. Nous ignorons la date de réalisation et de pose de cette plaque.



3)- Monument aux morts de l'hôtel-de-ville.

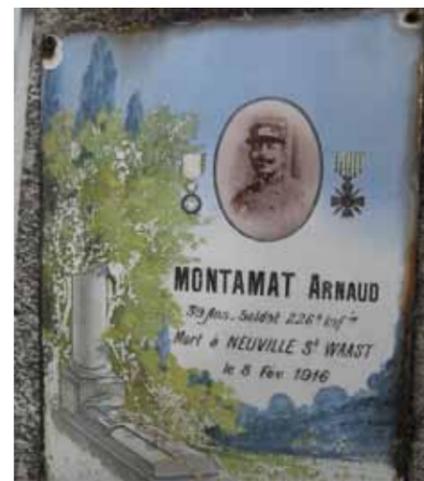
Situé en façade de la mairie (au-dessus du porche de la « rue du Fort »), ce monument fut réalisé en pierre calcaire de Lavoux (carières situées près de Poitiers, Vienne). Il comprend deux parties :
- Un grand motif, mesurant environ 3,50 mètres de hauteur totale, représentant un « Poilu » assis sur un massif de lauriers, les yeux clos, la tête appuyée dans sa main gauche, dans une attitude paisible symbolisant son dernier sommeil. Ce soldat n'est pas sans rappeler « Le Dormeur du val », décrit par Arthur RIMBAUD dans le poème qu'il composa durant la guerre de 1870 (2). Sous la statue, est gravée l'inscription « Ils reposent dans la gloire ».
- Au-dessus de ce grand motif, on trouve une sculpture représentant une crénelure (formée de cinq merlons percés d'archères et de quatre créneaux), dans la partie inférieure de laquelle sont gra-

8)- Cimetière du Village : sépultures militaires de la guerre de 1914-1918.

Le cimetière du Village abrite les corps de huit soldats saint-lysiens tués au cours du premier conflit mondial : quatre d'entre-eux furent inhumés dans le caveau communal faisant office de carré militaire (concession A.009), quatre autres reposent dans des concessions familiales.

Le 14 février 1921, les élus réunis en Conseil Municipal délibéraient, conformément à une circulaire préfectorale, à propos du « Transport des corps des militaires tombés au champ d'honneur » pendant la Grande Guerre : « Monsieur le Maire [J. BOUAS] expose au Conseil qu'il a reçu, de M. le Préfet, une circulaire relative au transport des corps des militaires tombés au champ d'honneur. Que d'après les instructions contenues dans la dite circulaire, il y a lieu, dès aujourd'hui, d'organiser d'une façon convenable la réception prochaine des corps

des défenseurs de la Patrie, morts pour la France. Qu'en premier lieu, un délégué doit être désigné pour se rendre à la gare départementale de Toulouse-Lalande pour y recevoir les cercueils et les accompagner jusqu'au lieu d'inhumation. En second lieu, une commission spéciale paraît utile pour l'organisation des funérailles et les divers travaux à exé-



cuter au cimetière communal, où un terrain sera affecté à cet effet. Il invite le Conseil à délibérer à ce sujet. Le Conseil, Oui les explications de M. le Maire, désigne :

1)- M. CAZALOT Honoré, comme délégué communal pour se rendre à la gare de Toulouse-Lalande ;

2)- MM. BÉGUÉ Antoine et LACROIX Barthélémy, pour faire partie de la commission chargée d'organiser les funérailles et les divers travaux qui pourront se faire au cimetière.

Dit qu'ultérieurement une délibération spéciale fixera la concession de terrain offerte gratuitement par la commune à nos héros. Près du portail d'en-



trée donnant sur l'avenue du Languedoc, se trouve le second monument aux morts 1914-1918 de la commune, érigé à la même époque que celui de la mairie. Il se présente sous la forme d'une colonne cannelée à chapiteau dorique,

surmontée d'une urne funéraire sur laquelle est figurée, en relief, la Croix de guerre. Le socle quadrangulaire de la colonne comprend, sur sa face nord, l'inscription « Les mobilisés à leurs camarades morts pour la France – 1914-1918 », et, sur les trois autres faces, les noms des trente-sept saint-lysiens tombés durant la Grande Guerre (la liste des défunts est identique à celle gravée sur le monument érigé en façade de l'hôtel de ville). Au pied de cette colonne, se trouve un caveau abritant les corps de quatre soldats (Jean MAZÈRES, 37 ans, Georges CAZAUX, Philippe DESPAX et Joseph LACOSTE, tous trois âgés de 21 ans) ainsi que l'indiquent les plaques scellées sur le muret entourant la concession. Le caveau proprement dit comporte l'inscription « La commune de Saint-Lys à ses enfants morts pour la France ».

Dans ce même cimetière, quatre concessions familiales abritent les corps d'Éloi BARRÈRE (26 ans), Jacques CUSSOL (42 ans), Guillaume LÉZAT (27 ans) et Jean-Marie TOURON (30 ans), tous tués au front en 1914-1918.

Enfin, trois autres caveaux portent des plaques commémoratives en mémoire de soldats également morts pour la France durant la Grande Guerre : Marius TOURNAN (25 ans, inhumé dans la nécropole militaire d'Ypres, en Belgique), Jean-Marie DÉDÉBAT (20 ans, tué à Verdun le 25 juin 1916) et Arnaud MONTAMAT (39 ans, porté disparu le 8 février 1916 sur le champ de bataille de Neuville – Saint-Vaast, Pas-de-Calais).

À noter également l'existence du caveau de la famille SICARD, orné de sculptures représentant les médailles de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre, dans lequel repose Laurent SICARD, un ancien combattant de 1914-1918, décédé en 1941, dont un livre, basé sur sa correspondance et ses carnets de guerre, a été publié en 2011 par son fils et l'« Association Soissonnais 14-18 ».

Pour de plus amples informations concernant Saint-Lys et la guerre de 1914-1918, consulter le site web du Pôle culturel de la ville de SAINT-LYS <http://polecultureldesaintlys.jimdo.com/>, rubriques « Patrimoine » et « Histoire ».

1 - Extrait du livre de : MATHIEU (Frédéric), 14-18, les fusillés. Éditions Sébirot, Malakoff, 2013, 904 pages, 29,00 € (ISBN : 9782953272642) : page 297.

2 - Voir : BOUILLON (Jacques) et PETZOLD (Michel), Mémoire figée, mémoire vivante : les monuments aux morts. Coédition Citédis / Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, Charenton-le-Pont, 1999, 160 pages, 180,00 francs (ISBN : 2-911920-18-X) : page 35.



vés les noms des trente-sept soldats saint-lysiens tués pendant la Grande Guerre. Sous cette liste de noms (certains des patronymes ne sont pas correctement orthographiés), on peut lire l'inscription : « *Morts pour la France victorieuse 1914-1918* ».

Lors de sa séance du 17 août 1919 présidée par le maire Marius SAVIGNOL, le Conseil municipal décidait la « *construction d'un monument pour les enfants morts pour la Patrie* » et le lancement d'une souscription publique pour aider à son financement. Le projet fut repris et mené à terme par le nouveau maire Joseph BOUAS (élu le 10 décembre 1919). Le 16 juillet 1920, à la clôture de la souscription publique, 278 donateurs avaient offert une somme totale de 8583,00 francs. Les montants des dons furent très variables, allant de 1000,00 francs pour le plus élevé à 0,50 franc pour les plus modestes. La Préfecture accorda une subvention de 1794,00 francs. L'architecte toulousain Joseph THILLET fut chargé de superviser les travaux et l'artiste d'origine tarnaise Camille RAYNAUD s'occupa de la réalisation de la sculpture. La municipalité aurait souhaité que le monument fut prêt pour les cérémonies du 14 juillet 1921, mais son exécution prit du retard et la date de son inauguration dut être repoussée au lundi 29 août suivant, jour de la fête locale. Le choix de cette date ne fit pas l'unanimité parmi la population puisque les anciens combattants estimèrent que ce jour de réjouissance ne convenait pas au recueillement attendu pour une telle cérémonie : « *Ceux qui ont souffert ces sanglantes années ne permettent pas que l'on puisse danser et s'amuser sur leurs cadavres* ». La date du 29 août fut néanmoins maintenue par la municipalité et l'inauguration du monument eut lieu en présence de la population et des enfants des écoles. À cette occasion, la commune obtint de la Compagnie des Chemins de fer du Sud-Ouest le passage d'un train supplémentaire entre la gare de Toulouse-Roguet et Sainte-Foy-de-Peyrolières *via* Saint-Lys, aller et retour.

4)- Pharmacie de Marius SAVIGNOL.

Né à Toulouse le 17 septembre 1866, M. SAVIGNOL fit ses études dans sa ville natale puis vint s'établir à Saint-Lys comme pharma-

cie. Son officine occupait l'emplacement de l'actuelle pharmacie située sur le côté nord-ouest de la place Nationale. Conseiller municipal de 1896 à 1904, M. SAVIGNOL fut élu Maire de Saint-Lys le 10 mars 1907 et occupa cette fonction jusqu'en décembre 1919. Il fut donc le premier magistrat de notre commune durant la Grande Guerre. Sous sa présidence, le Conseil municipal vota, en décembre 1914, la somme de 1.000,00 francs pour aider à la création d'un hôpital temporaire destiné aux soldats blessés. Par la délibération du 21 novembre 1915, Saint-Lys souscrivit, à l'emprunt de la Défense nationale pour la somme de 25.000,00 francs (« *...considérant que la proposition est avantageuse pour les intérêts de la commune et que, d'autre part, le but patriotique est atteint...* »). En 1919 fut lancé le projet de construction du monument aux morts de la première guerre mondiale (mené à terme par la municipalité suivante). En plus de son mandat de Maire, M. SAVIGNOL fut conseiller général du canton de Saint-Lys de 1913 à 1937 et siégea à l'assemblée départementale comme radical-socialiste. Son nom est gravé, aux côtés de ceux d'autres personnalités, sur le monument aux combattants de la Haute-Garonne de la guerre 1914-1918, allées « Forain »-François Verdier à Toulouse, en raison de son rôle dans l'érection de ce monument (achevé en 1928) en tant que « *président de la commission départementale* ». Il devint Sénateur de la Haute-Garonne à partir d'octobre 1928 et le demeura jusqu'à son décès survenu à Nice le 24 avril 1938, à l'âge de 71 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de Mauzac (canton de Carbonne), où son caveau existe toujours. Parallèlement à sa vie politique, M. SAVIGNOL était un caricaturiste de grand talent : ses dessins furent publiés dans le journal humoristique « *L'assiette au beurre* » ; il popularisa également la pittoresque silhouette de Piroulet, le vaudevillesque héros du journal satirique « *Le Cri de Toulouse* ».

5)- Rue du 11 novembre 1918.

À Saint-Lys, deux rues portent des noms en rapport avec la Première Guerre mondiale. La « rue du 11 novembre 1918 » (anciennement « rue de Débat », signifiant rue « *en-dessous* » ou « *en contrebas* » en patois de la Gascogne toulousaine) a été dénommée ainsi en 1969, en même temps que celle du « 8 mai 1945 »,



avec qui elle forme les deux axes secondaires et parallèles de la bastide médiévale, situés de part et d'autre de l'axe central constitué par l'« avenue de la République ».

Le nom de « rue de Verdun » (située face à l'entrée de l'actuelle Gendarmerie) a été donné au lotissement communal de l'Eaubelle, comprenant sept lots et construit de 1959 à 1962, en souvenir de la fameuse bataille de 1916. Par ailleurs, la ville de Saint-Lys participa financièrement à la construction du musée-mémorial de Verdun (à Fleury-devant-Douaumont), créé en 1967, ainsi qu'en témoigne un diplôme délivré à la commune par le « Comité National du Souvenir de Verdun » et signé par son Président, l'ancien combattant et académicien Maurice GENEVOIX (3).

6)- L'ancien hôpital militaire.

Le 13 décembre 1914, le Maire M. SAVIGNOL informa le conseil municipal « qu'un hôpital temporaire pour recevoir les blessés est en voie de formation. Il exprime le désir que la commune vienne en aide, afin que nos chers troupiers puissent recevoir le meilleur accueil. Le conseil, considérant qu'il y a lieu de faire tout le possible pour recevoir confortablement nos braves défenseurs, vote à l'unanimité une somme de 1000,00 francs. Cette somme sera mandatée au nom de M. LIBÉROS Vital, gestionnaire de cet hôpital ». Mais le compte administratif de la commune pour l'année 1915 indique que seuls 500,00 francs furent réellement versés. Cet « Hôpital Bénévole n° 25-bis » avait été installé dans l'immeuble situé à l'angle de l'avenue de la République et de la place Jean Moulin, face à la rue Libiet. Il comprenait vingt-sept lits et fonctionna du 4 janvier 1915 au 29 avril 1917. Cet établissement dépendait des hôpitaux militaires de la 17e région militaire (Toulouse) et constituait, avec celui de Montastruc-la-Conseillère, une annexe du grand hôpital



(200 lits) installé dans la pension des Dames de la Croix, au 53, avenue Camille Pujol, à Toulouse. L'hôpital de Saint-Lys fut donc géré par M. Vital LIBÉROS (1865-1939), ancien clerc de notaire, qui devint plus tard le « Secrétaire de mairie » de Saint-Lys, de mars 1930 à octobre 1938.

7)- Maison et atelier de Joseph BOUAS (38-40, rue du 8 mai 1945).

Joseph BOUAS (né et décédé à Saint-Lys, 22 mars 1875 – 27 juin 1963), charpentier de profession (et Compagnon du devoir sous le nom de « Saint-Lys la fidélité ») fut Maire de Saint-Lys du 10 décembre 1919 au 17 mai 1929. Il reprit et mena à terme le projet de monument aux morts de la Grande Guerre lancé par la municipalité précédente dirigée par Marius SAVIGNOL. C'est très certainement J. BOUAS, lui-même ancien combattant, qui, comme nous l'avons vu précédemment, décida de la mention du nom de Frédéric DÉDÉBAT sur les monuments aux morts communaux,



bien que le statut de fusillé de ce dernier ne permettait pas, a priori, qu'il figurât auprès des autres saint-lysiens officiellement déclarés « Morts pour la France ». Très à gauche sur l'échiquier politique, J. BOUAS s'est appuyé sur les événements internationaux de l'année 1925 (« Guerre du Rif » au Maroc, alors sous Protectorat français ; révoltes en Syrie, qui se trouvait sous mandat français délivré par la Société des Nations) pour justifier sa décision de ne pas commémorer l'Armistice de 1918 cette année-là, ainsi qu'en témoigne la délibération du 8 novembre 1925 : « Monsieur le Maire informe le Conseil qu'en ce qui concerne la fête de l'armistice du 11 novembre prochain, il est d'avis, vu les circonstances actuelles où la France se trouve, étant encore aux prises avec divers peuples, marocains et syriens, d'ajourner ladite fête. Cet exposé entendu, le Conseil municipal, douloureusement ému par les événements du Maroc et de la Syrie, décide l'ajournement de l'armistice du 11 novembre, tant que les enfants de la France seront exposés aux dangers et aux souffrances de la Guerre qu'elle soit métropolitaine ou coloniale » (la résolution ci-dessus fut votée au scrutin secret par huit voix pour et trois voix contre). Le 2 août précédent, J. BOUAS avait fait voter une délibération selon laquelle « L'Internationale » « devrait figurer parmi les morceaux de musique et être jouée aux débuts de la fête [locale] », ce qui provoqua une vive protestation de l'opposition municipale.